

# RENDEZ-VOUS DE

# LIAISON



## LES OBJECTIFS

### PERMETTRE

*un contact entre le salarié et l'employeur*

### FACILITER

*le retour du salarié en entreprise*

### INFORMER

*sur les dispositifs d'accompagnement au retour en emploi*

## QUI EST CONCERNÉ ?

*Tout salarié en arrêt de travail d'une durée d'au moins 30 jours*

**RDV NON MÉDICAL**

**RDV NON OBLIGATOIRE**

## ROLE DE L'ISTF ?

*Notre cellule PDP peut être associée à ce rendez vous pour informer sur les dispositifs de retour à l'emploi et accompagner leur mise en place*



Plus d'information :

[cellulepdp@istfecamp.fr](mailto:cellulepdp@istfecamp.fr)

[istfecamp.fr](http://istfecamp.fr)

\*PDP : Prévention de la désinsertion professionnelle